

Image not found or type unknown



Resiliation abonnement telephonique d'un défunt

Par **jeterio**, le **23/04/2022 à 13:24**

Bonjour,

Je voudrai savoir si les héritiers d'une personne décédée sont habilités à procéder à la résiliation de son abonnement auprès de son opérateur de telephonie mobile ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **23/04/2022 à 13:53**

Bonjour

Bien entendu, justifié par l'envoi d'un certificat de décès.